

**Questions posées par le CWG et questions posées aux organisations membres de l'EDF**

Questions	Eléments de réponse BDF
Comment relevons-nous actuellement le défi d'une définition large de la diversité ? p.2	OME : Difficile de traduire cela en termes d'attribution de postes. Cela devient vite insoluble.
Les "jeunes" doivent-ils être représentés directement dans nos organes directeurs ? p.2	OME : Certainement : Président membre d'office ? Les jeunes désignent un membre ?
Les personnes âgées doivent-elles être représentées directement dans nos organes directeurs ? p.2	<b>OME</b> : si « jeunes », alors « femmes » et « âgés » également... en tenant compte de l'évolution de la structure de la population. Il y a un comité femmes, mais il n'y a pas de « comité âgés » ... Quid des LGBTQIA+ et ... des hommes ???
Les migrants, les réfugiés handicapés et les membres de leur famille dans les organes directeurs du FEPH ? p.2	OME : Non. C'est une thématique parmi tant d'autres. OU alors on continue à segmenter à l'infini. Aux instances de tenir compte des différents thématiques
Certains talents nous échappent-ils ? p.2	OME : Inévitable. Les personnes émanent des organisations membres. A elles de désigner les bonnes personnes. EDF peut recommander des critères, mais pas imposer... Alliés : Bruno Gaurier (FR) p.3, Kristjan (Santé mentale EU) p.4
Représentons-nous tous les types de handicaps et qu'est-ce que cela signifie par rapport à l'Art. 4.3 de l'UNCRPD ? p.2	OME : Les personnes émanent des organisations membres. EDF doit faire confiance à ses membres. → Alliés : Thorkild Olesen (DK), p.3, Bruno Gaurier (FR)
Devons-nous nous pencher sur la question de la durée des mandats ? p.2	OME : Non : la durée des mandats ne pose pas problème. C'est la reconduction indéfinie qui peut poser problème. Alliés : +/- Kristjan (Santé mentale EU) p.4 Adversaire éventuelle : Pirkko Malhamaki (Fin) p.5
Lesquels de ces changements sont les plus urgents ? p.2	OME : Aucun. La base des statuts est bonne : si une seule personne ne se présente à la présidence, ce n'est pas la faute aux statuts ni au candidat unique → Allié : Thorkild Olesen (DK), p.3, Pirkko Malhamaki (Fin) p.3
Qu'est-ce qui est le plus important et qu'est-ce qui peut attendre ? p.2	OME : Priorité 1 : les obligations légales Priorité 2 : les points de friction – permanence

**Commenté [MN1]:** ik denk dat jongeren een aparte categorie zijn die de "toekomst" ondergaan. De rest zijn "thematiques parmi tant d'autres"?

**Commenté [MN2R1]:** Zij verdienen inderdaad een "eigen committee" die de specifieke issues behandelt (thematieke deskundigheid). Maar niet per se een plaats in de Board die nog altijd vooral aan belangenbehartiging van alle PmH dient te doen.

Zie oa. <https://ph.belgium.be/resource/static/files/2022-10-positienota-participatie-personen-met-een-handicap-aan-besluitvormingsprocessen.pdf>

	des mêmes personnes aux postes de décision Priorité 3 : la méthode de travail
Savoir si tout cela peut être traité par le GTC ? p.2	BDF = question du mandat du GTC. Si le GTC est un « groupe de travail » et que la décision appartient au Board, le GTC peut faire des propositions sur tout aspect qui lui paraît utile. Si le GTC est un organe de décision, alors il y a un problème pour le BDF
Quels articles peuvent être ajoutés ou modifiés ? p.2	OME : C'est le rôle principal du GTC de déterminer quels article et de formuler des propositions
Question non posée dans le questionnaire CWG : mandat des ENGO lié à une représentation dans 14 états membres : supprimer ou diminuer ce nombre	BDF positif a priori Alliés : Thorkild Olesen (DK), Pat Clarke (Irl) p.3
Question non posée dans le questionnaire CWG : <b>quelle rotation des mandats ?</b> Reconduction sans limite des mandats ?	BDF : c'est le problème de base posé par les « frondeurs ». Ne faut-il pas y répondre en priorité ? → Alliés Pirkko Malhamaki (Fin), Pat Clarke (Irl) p.3
Question non posée dans le questionnaire CWG : comment garantir l'accès aux différents mandats <b>aux personnes en situation de handicap</b> ? → Kristjan (Santé mentale EU) p.4	BDF : difficile dans un modèle de représentation indirecte. EDF dépend des profils présentés par ses membres. Mais, en fait, la structuration en 2 piliers répond à cette attente → Alliés : Thorkild Olesen (DK), p.3, Bruno Gaurier (FR) → adversaire : Kristjan (Santé mentale EU) p.4
Question non posée dans le questionnaire CWG : à côté de l'aspect juridique, il y a celle de la manière de travailler d'EDF. Ce n'est pas une question de « statuts » → Christina Wurzinger (Aut) p.3	BDF : appelle depuis longtemps à une plus grande implication des conseils nationaux (CN) dans la préparation des notes de position : il y a un déséquilibre vu que les ONGE se réunissent et pas les CN...
Question non posée dans le questionnaire CWG : Comment faire pour que les « membres des membres » votent ? → Jolijn Santegoeds (ONGE)	OME : difficile à réaliser : Sur quelle base établir les listes de votants ? On en reviendrait à des critères médicaux... Quelle légitimité si le vote n'est pas obligatoire ? On aurait un président élu par 450 personnes sur 1 million de votants potentiels... Cela impliquerait de sortir d'un système représentatif pour passer à un système de représentation directe. Jusqu'à présent cela s'est avéré ingérable à l'échelle d'une Union de 450mio d'habitants

**Commenté [MN3]:** NHRPH onderstreept het belang van EFFECTIEVE raadpleging van de vertegenwoordigde PmH - bestaan EFFECTIEF dialoog & deskundigheid zijn belangrijk. Niet zozeer HOEDANIGHEID van de vertegenwoordiger.

Zie Positienota NHRPH over de participatie van PmH aan besluitvormingsprocessen (p. 5)  
[https://ph.belgium.be/resource/static/files/Notes%20de%20position/2021-07-positienota-participatie-personen-met-  
een-handicap-aan-besluitvormingsprocessen.pdf](https://ph.belgium.be/resource/static/files/Notes%20de%20position/2021-07-positienota-participatie-personen-met-een-handicap-aan-besluitvormingsprocessen.pdf)

**Commenté [MN4]:** Vertegenwoordiging is niet louter de samenstelling van een organisatie, maar veeleer ook de totstandkoming van zijn beslissingen. De stemmen van alle personen met verschillende handicap kunnen enkel gehoord worden als o.a. de Nationale Adviesraden betrokken zijn bij het besluitvormingsproces.

Zie Positienota NHRPH over de participatie van PmH aan besluitvormingsprocessen (p. 4)  
[https://ph.belgium.be/resource/static/files/Notes%20de%20position/2021-07-positienota-participatie-personen-met-  
een-handicap-aan-besluitvormingsprocessen.pdf](https://ph.belgium.be/resource/static/files/Notes%20de%20position/2021-07-positienota-participatie-personen-met-<br/>een-handicap-aan-besluitvormingsprocessen.pdf)

